



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 octobre 2015

Association Caribaea Initiative

La Tour du Valat – Le Sambuc

13200 Arles

Tél. : 04 90 97 06 33

Le vendredi 09 octobre 2015, les membres de l'association Caribaea Initiative se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par M. Frank Cézilly, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Alain Sandoz, secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Approbation des statuts
- Rapport moral pour l'année 2015
- Rapport d'activités pour l'année 2015
- Rapport financier pour l'année 2015
- Vote des rapports
- Approbation du budget prévisionnel
- Présentation du projet de Master de Steven Son
- Présentation du site web
- Présentation des documents pédagogiques à l'intention des collèges et lycées
- Election des membres du Conseil d'Administration

Le Président a précisé que les statuts et le règlement intérieur ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Le Président de séance a fait procéder à un vote pour approuver les statuts de l'association : l'assemblée générale adopte les statuts à l'unanimité.

Il a été fait lecture des différents rapports (moral, d'activités et financier). Le président a ainsi rendu compte des démarches entreprises, des contacts établis et des projets à venir.

Lors des échanges qui ont suivi, les éléments prioritaires suivants ont été avancés :

- Développer et animer le réseau de membres
- Augmenter le poids des actions de sensibilisation vers les collèges et lycées
- Développer les partenariats institutionnels en associant des équipes locales
- Développer les liens entre centres de recherche
- Identifier les besoins des employeurs pour former les étudiants aux métiers d'avenir



A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- rapport moral :

l'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité;

- rapport d'activités :

l'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité;

- rapport financier :

l'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité;

- approbation du budget prévisionnel :

l'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité;

- désignation des membres du conseil d'administration :

l'assemblée nomme M. Jacques CANEILL, Mme Chantal COMTE, M. Jean-Claude FORTIER, M. Jean-Paul PADDACK en qualité de membres du conseil d'administration, venant s'ajouter à M. Frank CEZILLY, M. Georges PRATO et M. Alain SANDOZ. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de trois ans. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17h30.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Arles, le 21 octobre 2015

Le Président de séance

M. Frank Cézilly

Le Secrétaire de séance

M. Alain Sandoz